



## *Allocution de la Mairesse*

### *Prévisions budgétaires 2011*

*Le 20 décembre 2010*

---

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Nous vous livrons les prévisions budgétaires pour la prochaine année. Celles-ci, élaborées avec une rigueur, j'oserai dire extrême, sont le fruit d'un processus de réflexion qui a débuté dès le mois de février dernier.

C'est en effet très tôt en 2010 que nous avons été amenés, avec l'implication de notre équipe de direction, à réfléchir sur l'ensemble des orientations que nous devons préconiser, pour l'année en cours d'abord, mais en ayant également en vue nos perspectives futures.

Car, une saine gestion des fonds publics nous exige de mesurer les impacts des chantiers qui seront élaborés à court et moyen termes. Citons en exemple le projet de mise aux normes de nos infrastructures de production d'eau potable, un chantier majeur qui, inévitablement, influencera à la hausse notre niveau d'endettement. Conséquemment, notre capacité à définir notre avenir financier s'avère plus que jamais essentielle pour poursuivre le développement harmonieux de la ville, et ce, toujours pour le mieux-être de la population.

Voilà pourquoi, tout au cours de l'année qui s'achève, nous avons entrepris une démarche de rationalisation de nos dépenses et questionné chacun des postes budgétaires, d'abord pour juger de leur pertinence, mais également pour diminuer les coûts de nos opérations. À ce chapitre, il me tarde de souligner l'impressionnant travail auquel s'est livrée chaque direction de service. Nous leur sommes grandement redevables des résultats plus que probants de cette âpre démarche.

C'est donc fort du succès de cette opération de réduction de nos dépenses que nous avons poursuivi l'étude de nos prévisions 2011, notre objectif premier étant de minimiser au maximum la hausse de la charge fiscale pour nos contribuables. Le portrait que nous vous présentons pour l'année à venir se veut le reflet fidèle d'une longue et rigoureuse cogitation.

Au cours des dernières années, l'administration municipale a mis de l'avant un bon nombre de projets, entrepris et réalisé des travaux d'importance rendus nécessaires, soit par la vétusté des infrastructures, soit par notre devoir implicite, comme Conseil, de maintenir notre ville sur la voie du développement. Certes, c'est en bénéficiant de subventions gouvernementales que plusieurs de nos projets ont pu trouver leur finalité.

Précisons ici que le renouvellement du Partenariat fiscal avec le gouvernement du Québec nous garantit, jusqu'en 2014, des revenus de 1,4 M\$ annuellement, imputables aux projets d'infrastructures que nous mettrons de l'avant.

L'année 2010 a également été fertile en projets, tant par leur ampleur que par leur diversité.

Parmi nos réalisations des douze derniers mois, comment ne pas faire état des travaux réalisés au parc du Colonel et aux abords de l'hôtel de ville, qui sont venus conclure les améliorations au secteur patrimonial.

L'aménagement d'un terrain synthétique dans le périmètre de la polyvalente des Baies, la finalisation du projet de l'ancienne église Saint-Sacrement, les réfections des rues Marest, Piuze, Saint-Laurent et des avenues Charles-Guay et Marquette, sont d'autres dossiers qui ont nécessité notre intervention. Il s'agit tous là de projets pour lesquels nous avons bénéficié de l'aide des paliers supérieurs de gouvernements, à hauteur de 66 %.

La tenue de grands événements, qu'il soit à caractère social, comme l'inauguration de la place de la Biosphère, ou à caractère sportif, tels les Championnats du monde de paracyclisme, ont également enrichi la vie baie-comoise. Notre lecture de ces activités nous fait encore davantage prendre conscience de nos possibilités comme communauté et de notre volonté de bénéficier de ces manifestations ouvertes à tous.

Rappelons aussi la finalisation du vaste chantier de réfection des infrastructures du boulevard La Salle, qui aura coûté, à terme, quelque 37 M\$, dont 19 M\$ pour la seule année 2010. Il s'agit là du plus important chantier entrepris par la Ville depuis les 20 dernières années.

Notre population était d'ailleurs bien au fait qu'il nous était impossible de passer outre à ces travaux, nos infrastructures de rues et l'ensemble des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur cette grande artère ayant, depuis fort

longtemps, dépassé leur durée de vie normale. La réalisation de tels travaux nous aura toutefois obligés à composer avec un dépassement de coûts important. Toutefois, si l'on considère la durée de vie utile de ces réfections, il nous plaît à penser que les dépenses ainsi engagées nous permettront de bénéficier, pendant de nombreuses années, d'une artère de circulation fort bien conçue.

Cette réfection du boulevard La Salle a été, pour une large part, à la seule charge des contribuables de Baie-Comeau, contrairement à la quasi-totalité de nos autres projets réalisés cette année. Des 37 M\$ consacrés aux infrastructures du boulevard La Salle, ce sont plus de 30 M\$ qui ont été à la seule charge de notre Ville, ce qui porte donc incidence sur notre service de dette. Je reviendrai plus tard sur ce point du service de dette.

Par ailleurs, deux autres projets ont également trouvé leur aboutissement au cours des derniers mois : la Villa des retraités, qui offre des logements pour nos concitoyens et concitoyennes à faibles et moyens revenus, de même que le Château Bellevue, qui accueille les personnes retraitées en leur offrant une panoplie de services. La Ville de Baie-Comeau est très heureuse d'avoir soutenu de telles entreprises dédiées au mieux-être de ceux et celles qui ont consacré une vie de travail à notre communauté.

L'adhésion de la Ville à de tels organismes traduit notre souci d'agir de manière à contrer l'exode des personnes du troisième âge. Notre volonté d'agir sur ce phénomène s'exerce, bien entendu, en respectant des principes d'équité envers tous et toutes.

## Les revenus 2011

Pour la prochaine année, ceux-ci seront de l'ordre de 64,2 M\$, alors qu'ils s'établissaient à 62,1 M \$ pour l'année qui se termine, une hausse de 2,1 M\$. Ceci représente donc une majoration de moins de 3,4 %.

Précisons certaines données.

À l'instar de toutes les municipalités, nos revenus proviennent pour une majeure partie de l'impôt foncier. Pour nous, cela représente près de 38,5 M\$.

Au chapitre des revenus provenant de la taxation, il nous apparaît opportun de préciser que notre assiette fiscale a toutefois subi les contrecoups de la contestation d'évaluation provenant des grandes industries.

Ces contestations ont eu comme conséquence de faire fléchir la valeur foncière globale inscrite au rôle, avec comme résultat qu'au chapitre industriel, nos revenus de taxation ont diminué de 800 000 \$. Nul besoin de préciser que ce manque à gagner se répercute sur les autres catégories de contribuables.

Les revenus de « paiements tenant lieu de taxes », qui comprennent les taxes sur les immeubles gouvernementaux et celles des réseaux de l'éducation, se chiffrent quant à eux à 4,2 M\$.

Les « revenus de transferts » seront pour leur part légèrement supérieurs à 4 M\$.

À l'item des « services rendus », ils sont prévus à un peu plus de 15,5 M\$.

Enfin, « l'imposition des droits » nous générera des entrées d'argent à hauteur de 630 000 \$ pour 2011.

Grâce à cette augmentation globale de revenus, nous tenons à souligner que cela nous permettra de continuer à dispenser les mêmes services de qualité.

## Les dépenses 2011

La rigueur dont nous avons fait preuve tout au long de 2010, quant à la gestion de nos dépenses, est également ce qui a guidé l'analyse de chaque poste budgétaire pour l'année à venir. Cette façon de faire nous a permis de comprimer plusieurs d'entre elles et de dégager une certaine marge de manœuvre. Ainsi, nous pourrions faire face aux obligations auxquelles nous sommes confrontés, notamment en ce qui concerne notre service de dette et nos frais de financement. Ce faisant, nous pouvons agir de manière à en amoindrir les impacts sur le fardeau fiscal de nos contribuables.

Regardons certaines des dépenses projetées pour 2011.

Relativement à la « sécurité publique », qui regroupe tant les services de la Sûreté du Québec que ceux de notre Service de protection incendie, l'enveloppe qui y est consacrée subira une hausse de 264 000 \$. Une large part de cette somme concerne les frais inhérents à l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques, qui nous est imposé par le gouvernement du Québec.

Nous anticipons une économie combinée de 643 000 \$ au volet du « transport » et à celui de « l'hygiène du milieu », qui regroupent entre autres une partie importante des activités du Service des travaux publics et environnement – pensons par exemple à la voirie municipale, à l'enlèvement de la neige, à la cueillette des matières résiduelles ou encore à la collecte sélective.

Concernant « l'aménagement, l'urbanisme et le développement », nous y réservons, pour la prochaine année, la somme de 2,5 M\$, soit encore là une économie de plus de 150 000 \$ par rapport à 2010.

Malgré l'agrandissement du Centre des arts et l'ajout d'un nouveau plateau, l'ancienne église Saint-Sacrement, ces deux équipements venant bonifier de façon substantielle notre offre de services auprès de plusieurs clubs et associations de notre milieu, les volets « loisir et la culture » recevront 8,160 M\$, un montant comparable à celui consenti en 2010.

Enfin, la somme adjugée au « réseau électrique » s'établira à un peu moins de 10,5 M\$, une majoration de moins de 400 000 \$ en relation de l'année qui se termine.

Comme il se doit, nos prévisions budgétaires 2011 tiennent compte des ajustements statutaires de la masse salariale, qui se traduit par une majoration d'un peu plus de 500 000 \$.

Enfin, le service de dette, soit le remboursement du capital et des intérêts, requerra près de 15,7 M\$ de notre prochain budget, près de 2,7 M\$ de plus qu'en 2010.

À ce stade-ci, il faut garder à l'esprit que les projets que nous avons réalisés commandent cette hausse, ce qui ne surprendra certes personne. Ajoutons que cette augmentation de notre service de dette était prévue et se veut en lien direct avec la planification que nous avons établie, en vertu de notre programme triennal d'immobilisations.

Vous me permettrez d'ailleurs de vous rappeler que l'administration municipale antérieure avait, au cours des dernières années, posé un certain nombre de gestes, afin de pouvoir faire face aux exigences que ne manqueraient pas de nous imposer les nombreux et importants chantiers que nous étions appelés à mettre de l'avant.

Cependant, notre planification financière stratégique, instrument comptable majeur qui vient guider nos actions, nous laisse entrevoir que nous devrions, après 2012, voir notre service de dette se stabiliser, puis emprunter une courbe descendante.

Une évidence s'impose quand nous analysons notre ratio d'endettement : il est comparable à celui que la Ville de Baie-Comeau affichait au milieu des années '90 et même au début des années 2000, si on le considère en fonction de l'évaluation imposable.

Vous me permettrez ici de vulgariser davantage le résultat de notre opération budgétaire au chapitre de nos dépenses incompressibles. En clair, si nous ajoutons à ces 2,7 M\$ supplémentaires consentis au service de la dette, la somme de 800 000 \$ représentant le manque à gagner sur nos revenus de taxes industrielles, de même que le coût de la comptabilisation des avantages sociaux futurs de notre personnel, soit quelque 360 000 \$, il en résulte un montant de quelque 3,9 M\$ que nous devons prendre en compte.

Or, comme nos prévisions de revenus n'augmentent que de 2,1 M\$, il faut en conclure que les coûts inhérents à nos opérations courantes diminueront fortement, sans pour autant influencer notre capacité à rendre des services

de qualité. La sévérité avec laquelle nous avons guidé nos travaux visant l'élaboration de nos prévisions 2011 est donc la preuve que notre population bénéficie de notre saine gestion des fonds publics puisque nous absorbons, à même nos opérations courantes, la différence entre l'augmentation de nos dépenses incompressibles (3,9 M\$) et nos revenus (2,1 M\$).

## Les taux de taxes

La taxe foncière résidentielle est fixée pour l'an prochain à 1,77 \$, une majoration de 0,10 \$ du 100 \$ d'évaluation. Il s'agit là d'une hausse de 6 %.

La taxe applicable aux immeubles de six logements et plus subira la même hausse de 0,10 \$ et s'établira donc à 1,91 \$.

Celle imposée pour les immeubles non résidentiels passera de 3,51 \$ à 3,72 \$.

La taxe relative à l'industrie sera de 4,46 \$. Elle s'établissait auparavant à 4,12 \$. Malgré cette hausse, signalons ici que nos revenus provenant de la taxe industrielle généreront moins de 100 000 \$ supplémentaires.

Enfin, les revenus de taxation provenant des terrains vacants passent de 1,67 \$ à 1,77 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Pour ce qui est de la taxe d'eau, elle demeure inchangée à 130 \$.

## **Le programme triennal d'immobilisations**

Notons que les investissements prévus dans notre programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013 sont de l'ordre de 59,1 M\$, auxquels nous devons ajouter 8 M\$, montant qui sera affecté ultérieurement. Ce qui représente une projection de 67,1 M\$ inscrits dans notre planification. Ces prévisions prennent en compte deux dossiers majeurs : la mise aux normes de nos infrastructures de production d'eau potable, un projet estimé en 2010 à 48 M\$, et la construction du Carrefour maritime prévue à hauteur de 10,5 M\$, dont une large part de ce montant a déjà fait l'objet d'annonce de subventions gouvernementales, soit 7,6 M\$.

Avec la concrétisation de ces ouvrages, nous en arriverons à un stade où notre préoccupation municipale sera davantage axée sur la consolidation de nos acquis.

## Conclusion

La Ville de Baie-Comeau entend demeurer active face à tout projet qui pourra influencer positivement son développement et, à terme, contribuer à générer de la richesse foncière de notre communauté. Pour y parvenir, nous entendons tirer profit au maximum des retombées financières que pourraient générer le démarrage de grands chantiers régionaux, que ce soit au niveau hydroélectrique, ou encore en lien avec le Plan Nord mis de l'avant par le gouvernement du Québec.

Dans un autre ordre d'idées, nous devons continuer et accentuer nos discussions avec le gouvernement du Québec, afin de trouver une solution financière qui nous satisfasse, concernant le dossier de la vente à Hydro-Québec des équipements hydroélectriques situés à Manic-1. Pour nous, il est hors de question que notre population fasse les frais et subisse les contrecoups financiers de ce transfert de propriété, dont Baie-Comeau risque d'être la seule perdante. Nous voulons assurer nos concitoyens et concitoyennes de notre vigilance à ce chapitre.

Notre ardent désir d'accroître notre richesse collective n'est toutefois pas sans condition. En effet, au cours de la prochaine année, la Ville de Baie-Comeau se dotera d'une politique en développement durable venant encadrer, entre autres, notre manière d'aborder l'occupation du territoire municipalisé. Les démarches devant nous y conduire sont entreprises depuis un certain temps déjà et nous entendons y consacrer tous les efforts nécessaires.

*Christine Brisson*

*Mairesse*